



Votation cantonale 12 novembre 2023

Electeurs inscrits

1'645

Résultats

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)

Bulletins rentrés		550
Bulletins à déduire		
blancs	14	
nuls	5	19
Bulletins valables		531

Taux de participation: 33.4 %

Oui

175

Non

356

Bureau électoral

Président/Présidente



Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.